

Allocution de René Mayer (Paris, 19 avril 1953)

Source: René Mayer: discours à l'American Club / René Mayer.- Paris: RTL [Prod.], 19 avril 1953. RTL, Paris. - (1'30, Montage, Son original).

Algérie: les accords d'Evian / Euloge Boissonade, Jean-Pierre Farkas.- Oran et Alger: RTL [Prod.], 20 mars 1962. RTL, Paris. - (07:03, Montage, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_rene_mayer_paris_19_avril_1953-fr-98b608d5-19a2-43a7-bde1-2c79b860aa82.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Allocution de René Mayer (Paris, 19 avril 1953)

C'est parce qu'il convient de joindre la vigilance et la sagesse que la France a accepté le principe d'une contribution militaire de l'Allemagne fédérale. Les gouvernements précédents ont proposé, négocié et signé le traité établissant la Communauté européenne de défense. Il appartiendra, bien entendu, à chaque parlement de se prononcer sur ce traité suivant les règles constitutionnelles de chaque Etat. Le parlement français prendra, le moment venu, ses responsabilités. Mon gouvernement a pris les siennes : il est en faveur du traité. Il n'a pas de politique de rechange, il le défendra donc devant le parlement et devant le pays. La France ne doit pas, du fait d'une interprétation restrictive des textes, se trouver demain dans l'impossibilité d'exercer effectivement toutes ses responsabilités internationales, c'est-à-dire de faire face simultanément aux menaces qui pèsent sur le monde libre, non seulement en Europe, mais ailleurs, notamment en Extrême-Orient. La France, en effet, n'a pas l'intention de déposer les armes en Indochine. Elle est consciente des devoirs que lui impose le sang déjà versé par nos soldats, la finalité des populations vietnamiennes et la sauvegarde du sud-est asiatique tout entier qu'en réalité elle assure. Le combat que la France mène en Indochine mérite un soutien sans défaillance. L'opinion américaine a d'ailleurs compris le caractère et la portée de ce combat. Une véritable solidarité est en train de s'établir entre les hommes qui, en Corée et en Indochine, aux deux extrémités d'un même front, luttent et tombent pour la même cause. La Grande-Bretagne, elle aussi, fait courageusement face en Malaisie à l'infiltration communiste. Si notre vieil allié a choisi de demeurer, jusqu'à nouvel ordre, en dehors de la Communauté européenne de défense, c'est pour des raisons dont elle est le meilleur juge et dont nous ne songerons jamais à lui faire grief. Un jour viendra peut-être où, pour reprendre une expression de monsieur Georges Bidault, le temps ayant effacé le crédit ouvert par la géographie à l'histoire, il n'y aurait plus de « Channel » et où la Grande-Bretagne tiendra à jouer le rôle qui lui revient dans une Europe à laquelle elle ne peut refuser le droit de compter sur elle. La France doit, quant à elle, combiner une vocation européenne et une vocation mondiale. Elle prend et demande à prendre ses responsabilités pour jouer son rôle dans la Communauté européenne sans renoncer aux droits et aux devoirs qui résultent pour elle des responsabilités qu'elle exerce en Afrique et en Asie. Je sais que notre effort d'intégration européenne est intimement lié à la solidité et aux progrès de l'Alliance atlantique.